



8 Place Malus
18000 Bourges
Tél : 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

MOBILISATION ET GRÈVE

LE 18 OCTOBRE

POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES, CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES ET LA DÉFENSE DU DROIT DE GRÈVE

Que ce soit dans les raffineries, l'agroalimentaire, les crèches, les transports publics, l'énergie et le nucléaire, les organismes sociaux, les banques-assurances, les services informatiques, la maintenance industrielle, l'éducation, la santé, le commerce, la métallurgie..., **les salariés de très nombreux secteurs professionnels se mobilisent depuis des mois dans leurs entreprises ou leurs services** pour revendiquer et gagner de légitimes augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail, des emplois, la reconnaissance des qualifications.

Pourtant et alors qu'elles réalisent d'énormes profits, les entreprises de la branche Pétrole, en particulier Total ou Exxon, refusent d'accéder, aux exigences des salariés massivement mobilisés. Ces derniers réclament avant tout le rattrapage de l'inflation et une meilleure répartition des richesses créées par les travailleurs, alors que des milliards d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires. **C'est cette situation de blocage patronal qui crée aujourd'hui la pénurie de carburants.**

Les annonces faites ces dernières heures sur des avancées dans les négociations ne sont que des miettes. Cette propagande, organisée par la direction de Total, avec la complicité des organisations non-grévistes que sont la CFTD et la CFE-CGC est utilisée contre le mouvement de grève.

D'ailleurs, comment est-il possible que ces deux organisations syndicales puissent affirmer être au côté

des salariés lorsqu'elles leur cassent le dos, en signant des accords qui sont très largement en dessous des revendications des salariés ?

Mardi dernier, une limite a été franchie par le gouvernement, annonçant faire procéder aux réquisitions des salariés des raffineries et dépôts par les préfetures. Elles sont en cours depuis jeudi.

Cette procédure déjà condamnée par l'OIT constitue une atteinte inacceptable au droit constitutionnel de grève et aux libertés fondamentales.

La mobilisation gagne des secteurs de plus en plus nombreux dans le privé comme dans le public. Ils obtiennent par leurs actions, avec leurs organisations syndicales CGT, l'ouverture de nouvelles négociations et des avancées salariales significatives. **C'est aujourd'hui qu'il faut se mobiliser dans tous les secteurs professionnels, public comme privé.**

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT, FSU, FO et SOLIDAIRES du département appellent l'ensemble des travailleurs, des retraités, des chômeurs et la jeunesse à la mobilisation par la grève le MARDI 18 OCTOBRE pour l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux, contre la réforme des retraites et pour l'amélioration des conditions de vie. Elles appellent également à se mobiliser pour la défense du droit de grève et les libertés syndicales.

TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATIONS

MARDI 18 OCTOBRE 2022



RASSEMBLEMENTS

<u>BOURGES/ST-FLORENT</u>	10 H 00	<i>Place Séraucourt</i>
<u>VIERZON</u>	10 H 30	<i>Place Jacques Brel</i>
<u>ST-AMAND</u>	10 H 00	<i>Devant l'hôpital</i>